


CARNET DE BORD DES JEUNES DU SIPG N°2

<i>Date</i>	<i>Activités</i>	<i>Lieux</i>	<i>Horaires</i>	<i>Transport</i>
JEUDI 16/07	 Rafting : voir ci-dessous	Saint Pierre de Bœuf 10H	Parking salle communale du Sardon: 8h45 /16h45 Madeleine : 9h00 / 17h00	Mini-bus
JEUDI 16/07	Soirée danse de rue	Sardon 19H	Parking salle communale du Sardon: 19h00/19h30 Madeleine : 18h45/19h45	Mini-bus
MARDI 21/07	Soirée de l'horreur	SUSPENS pour le lieu 20h	Madeleine : 18h45/00h00 Parking salle communale du Sardon : 19h00/23h45	Mini-bus
JEUDI 23/07	Luge d'été + VTT	ESTABLES 10H30	Madeleine : 8h30 / 18h15 Parking salle communale du Sardon : 8h45 / 18h00	Mini-Bus

LA PERMANENCE ADMINISTRATIVE pour le paiement des activités aura lieu le Mardi 21 juillet dans les communes de Farnay et Tartaras, de 17h à 18h puis dans les communes de Génillac et Chagnon de 19h à 20h.

MERCI DE BIEN VOULOIR ADAPTER LES TENUES VESTIMENTAIRES EN FONCTION DES ACTIVITES CHOISIES. LES HORAIRES DEPART/RETOUR SONT APPROXIMATIFS : ILS PEUVENT ÊTRE AMENES A VARIER (EMBOUTEILLAGES, ETC...)

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Chaque jeune doit prévoir son masque pour la journée, si masque jetable en prévoir deux

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION.

Attention prévoir Pique-nique + tenue de rechange + crème solaire + bouteille d'eau pour :

Jeudi 16/07/2020 : Rafting (test d'aisance aquatique ou attestation sur l'honneur signé par le parent)
Mardi 21/07/2020 : Soirée de l'horreur prévoir vêtement de rechange et tenue chaude
Vendredi 23/07/2020 : luge d'été+ VTT